LA FAMILLE OG(I)ER À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

OGER Catherine :
- Le 11 octobre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Jean de Brielle et de Michel Vynier, résidant tous deux en ladite ville d'Auxerre, est comparue Catherine Oger, fille des défunts Pèlerin Oger et Gillette Mennet, vivant elle aussi à Auxerre, laquelle a reçu de François Mennet, vigneron et tonnelier à Auxerre, les comptes de tutelle de feu Simon Mennet, père dudit François Mennet, comptes présentant un solde positif de huit écus d'or soleil que ledit François Mennet a aussitôt remis de la main à la main à ladite Catherine Oger [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 193].

OGIER Claudine :
- Le 23 mai 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence des vignerons Germain Boucher et François Le Jou, domiciliés en la paroisse Saint-Loup à Auxerre, a été rédigé le testament de Denise Larcher, femme de Denis Aussy, alitée à cause de sa maladie en sa maison à Auxerre. La mourante a souhaité être inhumée en l'église Saint-Loup à Auxerre, devant l'autel de la Sainte Trinité ; elle a donné aux enfants de Jean Bozotte, de Saint-Georges, trois arpents de terre au hameau de Montmercy à Saint-Georges, et à Anne Bozotte, fille dudit Jean Bozotte, un quartier de vigne situé au lieu-dit de Heurtebise à Saint-Georges ; elle a donné à Catherine Quillault et à sa fille Barbe Jacob, entre autres legs, une garde-robe de serge et un devantier de drap noir ; elle a donné à Marguerite Lhoste, fille d'Edmond Lhoste, trois quartiers de vigne situé audit lieu de Heurtebise, en ladite paroisse de Saint-Georges, et un autre quartier de vigne situé cette fois dans le finage d'Auxerre, au clos Saint-Germain-aux-Champs ; elle a donné à sa filleule Pasquette Aussy, fille de Pierre Aussy, un quartier de vigne situé au lieu-dit Le Grand Fossé à Monéteau ; elle a donné à Marie Bonin, fille de Quiriace Bonin, un demi-arpent de terre au lieu-dit du Bréau à Saint-Georges ; elle a donné la somme de 60 sols tournois à Jacquette Grelé, une « *cochette* » à Jeanne Robin, la somme de 20 sols tournois à sa servante Edmée Cognard et la somme de 20 sols à Marguerite Tonnelot (ou Thonnelotte) ; et elle a donné à sa filleule Claudine Ogier la robe de drap noir qu'elle avait coutume de porter les dimanches. La mourante a désigné son mari, Laurent Thomain et Denis Bérault comme exécuteurs testamentaires [AD 89, 3 E 6-324].

OGIER Colas :
- Le 5 août 1525, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, Colas Ogier, fils de feu Jean Ogier, voiturier par eau à Auxerre, et de Marguerite, a passé un contrat de mariage avec Germaine Fauleau, fille du voiturier par eau auxerrois Laurent Fauleau et de feue Jeanne Delafaye [AD 89, 3 E 1-9].

OGER dit GOBELIN Edmonde :
- Le 21 août 1514, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Etienne Lestau, fils des défunts Guillemin Lestau et Colette, placé sous la tutelle et curatelle de Jean Morin et de Guillot Contat, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Oger dit Gobelin, d'Auxerre, fille de Jean Oger dit Gobelin et de Jeanne [AD 89, E 411, folio 51 recto].
- Le 21 avril 1541, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, Simon Jacquin, fils du marinier auxerrois Jean Jacquin, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Lestau, fille de feu Etienne Lestau et d'Edmonde (Oger dit Gobelin) [AD 89, E 424, folio 1 recto].

OGER Félizot :
- Le 20 octobre 1505, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence du vigneron Guenin Bigon, de Félizot Oger et de Michel Picard, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, le tonnelier auxerrois Martin Vaillant a passé un contrat de mariage avec Isabeau, veuve de Jean Bigon, vigneron à Auxerre [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 112 verso].
- Le 18 janvier 1523 *n.s.*, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le vigneron auxerrois Jean Guinot a passé un contrat de mariage avec Marguerite Oger, fille du cocher Félizot Oger et de Claudine [AD 89, 3 E 1-8].

OGER François :
- Le 12 juillet 1530, devant Crespin Armant, notaire à Auxerre, le marinier auxerrois François Oger a passé un contrat de mariage avec Marguerite Denédot, fille d'Odot Denédot [AD 89, E 381, folio 26].

OGER Germain :
- Le 14 juin 1568, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, a été rédigé le testament du vigneron auxerrois Blaise Chapot, fils de feu Claude Chapot et de Nathalie Colon : cet homme a souhaité être inhumé dans l'église Saint-Pèlerin à Auxerre ; il a donné à messire Germain Oger la somme de 20 sols tournois en guise de salaire pour les visites que celui-ci lui a rendues au cours de sa maladie, et il a nommé comme exécuteurs testamentaires sa mère Nathalie Colon et son beau-frère Germain Bernard (qui a signé ainsi, époux d'Anne Chapot) [AD 89, E 392, folio 53 recto].

OGER Gillet :
- Le 12 août 1567, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du marchand Jean Berthier et du vigneron Germain Boullotte, demeurant tous deux à Auxerre, sont comparus d'une part Thomas Haricot, domicilié à la maladerie Saint-Siméon à Auxerre, agissant en son nom et pour sa nièce Claudine Callabre, et Alexis Chasteau, et d'autre part les vignerons auxerrois Etienne Roncin, Claude Robert et Gillet Oger, lesquelles parties ont transigé entre elles pour clore un procès les opposant à propos des injures proférées à l'encontre dudit Thomas Haricot et de sa nièce Claudine Callabre par lesdits Etienne Roncin, Claude Robert et Gillet Oger, accusés d'avoir « *blasphémé le nom de Dieu* » : ces derniers ont promis d'indemniser leurs deux victimes en leur versant, avant le 15 octobre 1567, la somme de 12 livres tournois [AD 89, 3 E 6-324].

OGER Jean :
- Le 12 janvier 1506 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence des tonneliers et vignerons auxerrois Jean Oger et Félizot Promenault, ainsi que du sergent auxerrois Fouquet Legendre, est comparu Guillaume Duseau (ou Duceau), marchand à Cravant, lequel a passé un contrat de mariage avec une femme prénommée Jeanne, domiciliée en ladite ville d'Auxerre, veuve en premières noces d'André Maisurier (qui lui a donné une fille nommée Marion Maisurier) et veuve en secondes noces de Jean Levasseur [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 128 recto].
- Le 27 novembre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence des deux vignerons auxerrois Georges de Montanteaulme et Geoffroy Foussy, est comparue une femme prénommée Isabeau, veuve du vigneron auxerrois Huguenin Piat, laquelle a vendu pour le prix de six livres tournois à Jean Oger, lui aussi vigneron à Auxerre, une pièce de vigne de quatre perchées de large sur trois marteaux de long et une autre pièce de vigne de deux perchées de large sur un marteau de long, situées au lieu-dit de « *Burlon* » à Auxerre et tenant d'un côté audit Jean Oger et de l'autre côté à Jean Regnault, ainsi qu'une troisième pièce de vigne de sept perchées de large sur deux marteaux de long, située au lieu-lit de « *Plat* » à Auxerre et tenant d'un côté à Oger Duban dit Callet et de l'autre côté audit Jean Oger [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 235 recto].

OGIER Jean :
- Le 28 octobre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence du vigneron Jean Ogier et du clerc André Colin, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu Edmond Gravereau, laboureur au hameau de Soleines, à Venoy, lequel a vendu à son frère Jean Gravereau, vivant au même hameau, ceci pour la somme de quarante-sept sols et six deniers tournois et en échange d'un muid de vin et de deux bichets de froment, tous ses droits sur une grange située au finage du hameau d'Egriselles à Venoy, tenant d'un côté au curé de Venoy et d'autre côté à Pierre Petitjean [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 218 verso].

OGER dit GOBELIN Jean :
- Le 11 novembre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de Germain Ymart, vigneron à Quenne, et de Louis Rigollet, demeurant en ladite ville d'Auxerre, est comparu le boucher Laurent Chiffault, domicilié à Cravant, lequel a vendu pour le prix de dix-huit livres tournois à Thévenin Charbuy, vivant lui aussi à Quenne, un demi-arpent de vigne situé au lieu-dit de « *la Loyère* », à Quenne, tenant d'une part à Jean Bouchard, d'autre part à Jean Oger dit Gobelin, par-dessus aux hoirs de feu Philippe Belin et par-dessous au chemin commun [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 226 verso].
- Le 21 août 1514, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Etienne Lestau, fils des défunts Guillemin Lestau et Colette, placé sous la tutelle et curatelle de Jean Morin et de Guillot Contat, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Oger dit Gobelin, d'Auxerre, fille de Jean Oger dit Gobelin et de Jeanne [AD 89, E 411, folio 51 recto].

OGIER Jean :
- Le 5 août 1525, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, Colas Ogier, fils de feu Jean Ogier, voiturier par eau à Auxerre, et de Marguerite, a passé un contrat de mariage avec Germaine Fauleau, fille du voiturier par eau auxerrois Laurent Fauleau et de feue Jeanne Delafaye [AD 89, 3 E 1-9].

OGIER dit LE VERT Jean :
- Le 16 septembre 1538, devant Germain Boisart, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Philebert Maillot entre Jeanne Perthuis, sa veuve, remariée à Edmond Quénard, et les enfants mineurs que le défunt a eus d'elle, placés sous la tutelle et curatelle de François Thiénot et de Jean Ogier dit Le Vert. Ce partage est signalé dans l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par Anne Michel, veuve de Mathurin Breton, inventaire dressé du 21 janvier au 6 février 1567 par Louis Tribolé, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-435].

OGER Jean :
- Le 22 septembre 1560, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, est comparue Marguerite, veuve de Jean Chapot, tutrice légitime des enfants mineurs qu'elle a eus de lui, laquelle a vendu pour le prix de 125 livres tournois à Claude Chapot, marchand à Auxerre, une maison de fond en comble située en la paroisse auxerroise de Saint-Pèlerin, en la rue descendant des Jacobins à l'église de ladite paroisse, tenant d'un long et par-derrière à Germain Valuet, d'autre long à Jean Oger et par-devant à ladite rue, le produit de la vente devant être employé au paiement des dettes délaissées par le défunt mari de la vendeuse [AD 89, 3 E 7-329, acte n° 261].

OGER Jean :
- Le 20 octobre 1577, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme Jean Lesueur (ou Sueur), marchand « *bizetier* », et du vigneron Edmé Lambert, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, est comparu Bonnet Godot, laboureur à Vaux, accompagné de son ancien beau-frère Jean Oger, vigneron à Auxerre, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Jeanne Trouvé, veuve de Linard Lengorgé [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 58].

OGIER Jeanne :
- Le 18 septembre 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par feu Pierre Contat, vigneron à Auxerre, mari de Jeanne (Ogier), à la requête de Simon Morat, veuf de Marguerite Contat, et de ses deux fils majeurs Edmond Morat et Etienne Morat [AD 89, 3 E 6-323].
- Le 13 octobre 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a été fait le partage après décès des biens laissés en héritage par le défunt vigneron auxerrois Pierre Contat, mari de Jeanne Ogier, ceci entre les cinq enfants de Simon Morat et de feu Marguerite Contat, à savoir Edmond Morat, Etienne Morat et Marguerite Morat, majeurs tous les trois, et Jeanne Morat et Louise Morat, filles encore mineures placées sous la tutelle de leur père [AD 89, 3 E 6-323].

OGER Jeanne :
- Le 25 juillet 1593, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Jacques Desprez, fils du vigneron auxerrois Jean Desprez et d'Etiennette Piron. Ses deux parrains ont été le vigneron Huguet Piron et maître Henri Marie, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre ; sa marraine a été Jeanne Oger (le même jour, en la basilique de Saint-Denis, le roi de France Henri IV a abjuré le protestantisme) [AM Auxerre, registre GG 100].

OGER Marguerite :
- Le 18 janvier 1523 *n.s.*, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le vigneron auxerrois Jean Guinot a passé un contrat de mariage avec Marguerite Oger, fille du cocher Félizot Oger et de Claudine [AD 89, 3 E 1-8].

OGER Marie :
- Le 3 octobre 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence des trois marchands auxerrois Joachim Delafaye, Joseph Lemuet et Germain Disson, est comparue l'honnête personne Olivier Prévost, fils du défunt marchand auxerrois Olivier Prévost et d'Anne Durand, présente et consentante, accompagné de l'honorable homme Claude Prévost, son frère, lui aussi marchand, ainsi que de Jean Rousselet, grainetier au magasin d'Auxerre, et de maître Jérôme Marie, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Colombe Deschamps, qui a signé, fille de l'honorable homme Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, et de feu Marie Oger, ladite future mariée étant assistée quant à elle du noble homme maître Claude Leclerc, conseiller pour le roi au bailliage d'Auxerre, ainsi que de Pierre Deschamps, Philebert Deschamps et Etienne Regnauldin, ses oncles, et de son cousin Prix Deschamps [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 132].

OGER Nicolas :
- Le 12 février 1543 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Catherine Le Prince, fille de l'honorable homme Germain Le Prince et de Françoise. Son parrain a été le marchand drapier Louis Delacourt ; ses marraines ont été Catherine Desbordes, femme de l'honorable homme maître Pierre Le Brioys (ou Le Broies), et Colombe Tremblay, épouse de Nicolas Oger [AM Auxerre, registre GG 123].

OGER Nicolas :
- Le 10 août 1567, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, l'honorable homme Jacques Deschamps, marchand auxerrois, a vendu à l'honorable homme Nicolas Dallenson, lui aussi marchand à Auxerre, la troisième partie en indivis d'une maison située au bourg Saint-Loup à Auxerre, qui avait appartenu à feu Nicolas Oger, tenant d'une part à Germain Blanchard, d'autre part aux hoirs de feu Pierre Bonneau, par-derrière à maître Pierre Duseau, et par-devant à la rue commune, ceci moyennant le prix de 300 livres tournois et en présence de Guillaume Jannequin et du tissier en toile Jean Ysabel, tous deux domiciliés à Auxerre. Nicolas Dallenson a signé « *N. Dallenson* » [AD 89, E 391, folio 30 recto].

OGER Pèlerin :
- Le 11 octobre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de Jean de Brielle et de Michel Vynier, résidant tous deux en ladite ville d'Auxerre, est comparue Catherine Oger, fille des défunts Pèlerin Oger et Gillette Mennet, vivant elle aussi à Auxerre, laquelle a reçu de François Mennet, vigneron et tonnelier à Auxerre, les comptes de tutelle de feu Simon Mennet, père dudit François Mennet, comptes présentant un solde positif de huit écus d'or soleil que ledit François Mennet a aussitôt remis de la main à la main à ladite Catherine Oger [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 193].

OGER Pèlerin :
- Le 12 janvier 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le vigneron auxerrois Etienne Conté a passé un contrat de mariage avec Marie Miné, veuve de feu Pèlerin Oger, domiciliée à Auxerre [AD 89, 3 E 1-21].

OGER dit GOBELIN Perrette :
- Le 28 novembre 1547, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, Simon Guillon (ou Guélon), fils de feu Germain Guillon (ou Guélon) et d'Anne Gallerant, sous la tutelle et curatelle de Marc Gallerant et Michel Gallerant, a passé un contrat de mariage avec Perrette Oger dit Gobelin, fille de Pierre Oger dit Gobelin et de Nicole [AD 89, 3 E 1-4].

OGER dit LE VERT Pierre :
- Le 1er juillet 1537, devant Crespin Armant, notaire à Auxerre, Sébastien Oger, fils du marinier auxerrois Pierre Oger dit Le Vert et de feu Perrette Perthuis (ou Pertuys), a passé un contrat de mariage avec Bonne Garnon, fille de feu Pierre Garnon et de Perrette (Boileau), la future mariée étant accompagnée du marinier auxerrois Guillaume Villard, son beau-père, second mari de ladite Perrette (Boileau), et placée sous la tutelle et curatelle de Louis Henriet, Thiénon Henriet et Edmond Fricquant [AD 89, E 383, folio 18 recto].

OGER dit GOBELIN Pierre :
- Le 28 novembre 1547, devant François Fauchot, notaire à Auxerre, Simon Guillon (ou Guélon), fils de feu Germain Guillon (ou Guélon) et d'Anne Gallerant, sous la tutelle et curatelle de Marc Gallerant et Michel Gallerant, a passé un contrat de mariage avec Perrette Oger dit Gobelin, fille de Pierre Oger dit Gobelin et de Nicole [AD 89, 3 E 1-4].

OGER Sébastien :
- Le 1er juillet 1537, devant Crespin Armant, notaire à Auxerre, Sébastien Oger, fils du marinier auxerrois Pierre Oger dit Le Vert et de feu Perrette Perthuis (ou Pertuys), a passé un contrat de mariage avec Bonne Garnon, fille de feu Pierre Garnon et de Perrette (Boileau), la future mariée étant accompagnée du marinier auxerrois Guillaume Villard, son beau-père, second

mari de ladite Perrette (Boileau), et placée sous la tutelle et curatelle de Louis Henriet, Thiénon Henriet et Edmond Fricquant [AD 89, E 383, folio 18 recto].

OGER Thiénon :
- Le 20 janvier 1559 *n.s.*, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, le marinier Jean Guyot, résidant à Auxerre au bourg Saint-Amatre, a passé un contrat de mariage avec Françoise Berger, veuve de feu Thiénon Oger, domiciliée elle aussi au bourg Saint-Amatre à Auxerre [AD 89, 3 E 7-327, année 1558, acte 4].